1re ANNÉE. N° 1. 15 DÉCEMBRE 1894.

LA CHRONIQUE MÉDICALE

REVUE BI-MENSUELLE DE MÉDECINE

SCIENTIFIQUE, LITTÉRAIRE ET ANECDOTIQUE

NOTRE PROGRAMME

—

Créer un nouveau journal paraîtra à beaucoup une chimère : c'est à cette chimère que nous allons essayer de donner corps.

Notre titre dit notre programme.

Nous créons une Revue de médecine, dont le fond comme la forme sera littéraire autant que professionnel.

Adoptant les procédés d'information, inaugurés avec tant de succès en ces dernières années par la presse quotidienne, nous réserverons une large place à l'Actualité ; les sujets qui passionneront dans le moment le monde médical seront toujours traités par la personnalité à la fois la plus compétente et la mieux qualifiée pour en disserter.

Notre journal, visant avant tout à rendre service aux praticiens, renseignera nos lecteurs sur les remèdes nouveaux et les médications nouvelles ; sur la posologie des médicaments consacrés par l'expérience ; sur les meilleures formules de nos maîtres des hôpitaux.

Grâce à nos relations avec bon nombre des plus distingués pharmaciens des hôpitaux de Paris, qui ont bien voulu nous promettre leur concours actif, nous pourrons publier un formulaire hospitalier, dont les éléments auront été contrôlés aux sources mêmes, et qui présentera par suite toute garantie d'exactitude.

Comme, pour entraîner la conviction, il est de toute

nécessité d'en avoir une soi-même, nous jugerons avec courtoisie, mais en toute indépendance, les événements ou les hommes : nous ne prétendons qu'à guider l'opinion, et non à la diriger.

Nous résumerons dans un article d'ensemble tout ce qui se sera dit dans les Sociétés savantes, ou écrit dans les journaux et revues techniques, soit en France, soit à l'étranger, susceptible de présenter un intérêt *pratique* pour nos lecteurs.

Nous ne négligerons pour cela ni les échos et informations, ni les intérêts professionnels, qui auront, nous n'avons nul besoin d'y insister, toute notre sollicitude.

Le côté anecdotique et pittoresque, et nous pourrions ajouter *picturesque*, si le mot ne paraissait trop osé (1), ne sera pas davantage négligé. Le médecin occupe dans la société de nos jours une situation unique. Ce n'est pas à nous qu'il appartient de la diminuer, mais bien au contraire de la grandir. En mettant en relief ses aptitudes diverses, nous croyons servir notre profession et relever son prestige. C'est une tâche à laquelle nous avons depuis trop longtemps consacré nos efforts, pour que nous ne persévérions pas dans cette voie féconde.

Désirant resserrer le plus possible les liens de confraternité, nous nous mettrons en rapport constant avec nos lecteurs. A cet effet, nous accueillerons avec gratitude toute communication qui nous semblera présenter un intérêt d'ordre général. Nous provoquerons du reste, toutes les fois que l'opportunité s'en imposera, une sorte de consultation sur une question controversée et qui n'aura pas encore reçu sa définitive solution.

Resterons-nous au-dessous de la tâche entreprise, et dont nous assumons à l'avance toutes les responsabilités? L'avenir seul en décidera.

A ceux qui nous connaissent, et qui nous ont ailleurs encouragé de leur si bienveillante sympathie, nous de-

(1) Ceci demande explication. Nous nous proposons, toutes les fois que le sujet le comportera, d'accompagner le texte d'une illustration (gravure, portrait sur bois, instantané photographique), qui l'éclairera en le commentant. Nous n'en disons pas plus pour ménager au moins quelque surprise à nos lecteurs.

mandons de nous continuer leur appui ; à ceux qui nous ignorent, de ne nous ménager ni leurs critiques, ni leurs conseils ; à tous, de nous juger sans indulgence, mais aussi sans prévention.

A défaut de talent, notre bonne foi sera notre excuse.

LA RÉDACTION.

HOMMES ET CHOSES

—

Nous ne comprenons pas bien l'émotion de certains de nos confrères à la nouvelle que l'Assistance avait élevé le tarif du prix de journée des hôpitaux. A entendre ces protestataires, la profession est perdue du moment où les malades paieront 5 francs au lieu de 3 fr. 30. Les petits bourgeois n'auront plus de honte à solliciter un lit d'hôpital, dès que celui-ci sera transformé en maison de santé. Mais il nous semble que l'on s'abuse sur la signification exacte de cette nouvelle mesure. On continuera comme par le passé, nous l'espérons bien, à ne pas faire payer ceux qui n'en auront pas le moyen. Quant aux autres, on les admettra d'urgence, sauf à les renvoyer chez eux, si l'on s'aperçoit qu'ils se sont introduits en fraude. Rien de plus, mais rien de moins.

Pour ce qui est des consultations hospitalières, le problème est de solution plus complexe. On a proposé un moyen de contrôle qui n'a qu'un défaut : c'est de n'être point d'une réalisation pratique. On exigerait, à l'avenir, de tout malade se présentant à la consultation une pièce constatant son identité, (carte d'électeur, quittance de loyer, actes de l'état civil, etc.), ou bien on laisserait au malade la liberté de payer ce qui lui conviendrait, « pour ménager, nous dit-on, son amour propre (?) » Encore un pas à franchir, et l'on distribuera, comme les jours de représentations « de par et pour le peuple », des places aux intermédiaires qui les revendront au plus offrant et dernier enchérisseur. Ce n'est qu'une industrie de plus à créer.

Mais que vont devenir les médecins ? s'écrient douloureusement les syndicataires de la Seine. Si les malades sont mutualistes ou indigents, nous n'avons plus qu'à retourner contre nous le professionnel bistouri, tel Vatel de légendaire mémoire.

Un journaliste inventif leur réplique sur un ton plutôt plaisant : « Faites-vous vétérinaires ! »

— Merci bien, lui répondrons-nous, gardez pour vous ce remède de cheval ! »

Une question qui est encore du ressort de l'assistance, c'est celle qui a trait à l'*hospitalisation des vieillards*. A s'en rapporter aux documents officiels, plus de quatre mille vieillards, admissibles d'urgence, attendent *depuis plusieurs années* à la porte des hôpitaux parce que l'Administration n'a pas d'argent !

Un vieillard hospitalisé coûte 100 francs par mois ; 4.000 vieillards coûteraient.. faites le calcul vous-même.

Mais pourquoi ne pas donner 4 à 500 francs de rente à tout vieillard indigent pour qu'il aille cultiver son jardinet et arroser ses fleurs à Bagneux ou à Fontenay ? Pourquoi ne pas construire avec l'argent qu'on retirerait des terrains sur lesquels sont édifiés certains hôpitaux plus grandioses qu'utiles des habitations bon marché, dans un climat plus salubre que celui de notre bonne capitale ? Tout simplement parce qu'il faut pourvoir les élèves des professeurs X. Y. ou Z. d'une place de médecin ou de chirurgien des hôpitaux, et qu'il faut se garder, par suite, de démolir les vieilles bâtisses malsaines, décorées du nom d'hôpitaux.

Aussi il faut entendre le bruyant *tolle* qui s'élève dans les sphères du favoritisme contre M. Peyron qui *ose* supprimer la Maison Dubois ! « Mais c'est trois places de chirurgien titulaire que le Directeur de l'Assistance publique enlève aux chirurgiens des hôpitaux, et de quel droit? » Parce que M. Peyron montre de la sollicitude pour les femmes en couches, et qu'il fait construire pour elles un « véritable palais », on lui tient rigueur? « Accoucher est, dit-on, un acte physiologique et les hôpitaux sont, on l'avouera, un peu faits pour les malades. » Mais une femme qui va donner un serviteur à la patrie, pour parler le langage de M. Prudhomme, est au moins aussi digne d'intérêt qu'une de ses congénères que l'on a privée de ses organes fécondateurs. A envisager la chose au seul point de vue social, le raisonnement qu'on nous sert nous semble d'une logique qui ne confine que de très loin au bon sens.

ACTUALITÉS MÉDICALES

—

L'encombrement des Facultés de Médecine

Conversation avec M. le Professeur Brouardel

Doyen de la Faculté de Paris.

M. Brouardel, l'éminent doyen de la Faculté de médecine de Paris, vient de présenter au Conseil général des Facultés des observations pleines d'intérêt sur ce que l'on pourrait appeler *la pléthore médicale*. Il y a trop d'étudiants, et par suite trop de docteurs : c'est le cri général. Au train dont vont les choses, le nombre des médecins à Paris, et dans les grandes villes de France, va chaque jour augmentant, et les communes ou petites villes sont de moins en moins desservies. C'est ce péril imminent que M. Brouardel, avec un courage qui l'honore, n'a pas craint de dénoncer. C'est parce que nous étions désireux de connaître l'avis du plus accueillant des doyens sur les causes et les remèdes de cette situation alarmante, que nous sommes allé solliciter de sa haute bienveillance la communication, nous étions près d'écrire le communiqué, (d'une importance que nous n'avons nul besoin de souligner) que nous sommes heureux de mettre sous les yeux de nos lecteurs :

« A l'heure actuelle, il y a environ 10.000 étudiants en médecine répartis dans les diverses Facultés de France. En dix ans, le nombre des étudiants a doublé. Rien qu'à la Faculté de médecine de Paris, sur une population totale de 5.144 étudiants, l'effectif des étrangers est de 1,002, dont 833 hommes et 169 femmes. Les étudiantes françaises ne sont que 24. Voilà des chiffres indiscutables. Voilà ce qui doit donner à réfléchir.

On a cru devoir attribuer la cause de cet accroissement du nombre des étudiants à la loi militaire. On a prétendu que les étudiants en médecine étaient privilégiés, par ce fait qu'ils n'étaient appelés qu'un an sous les drapeaux. La carrière médicale était et deviendrait de plus en plus recherchée. C'est, à mon sens, une illusion : Si nos jeunes gens ne sont pas reçus docteurs à 26 ans, 27 ans, si la proposition votée par le Sénat est acceptée par la Chambre, on les incorpore pour deux ans, et cette perspective n'est pas pour encourager des enthousiasmes même juvéniles. Car enfin on peut échouer aux examens et ne pas arriver au port en temps voulu.

La vérité est que les époques, auxquelles le nombre des étudiants a augmenté, ont toujours correspondu à des crises éco-

nomiques. On n'a qu'à se reporter, pour s'en convaincre, au règne de Louis-Philippe : le nombre des étudiants a doublé quand est survenue une crise industrielle ou commerciale : on désertait le commerce ou l'industrie pour se précipiter vers les professions libérales.

Une des conséquences de l'encombrement que nous venons de signaler et qu'il est bon de mettre en relief : d'ici peu, les locaux de la Faculté de médecine de Paris, deviendront tout-à-fait insuffisants. Il ne faut pas se dissimuler que l'opinion publique a été très impressionnée par les récentes découvertes de l'Ecole Pastorienne, et qu'elle ne s'expliquerait point qu'on ne fît pas les sacrifices nécessaires, pour que le médecin soit tenu au courant des nouvelles méthodes ; pour qu'il s'instruise, dans des laboratoires spéciaux, de tout ce qui peut l'aider à faire un diagnostic précis de l'affection qu'il est appelé à traiter ; en un mot, qu'il apprenne le maniement usuel du microscope, au besoin les procédés de cultures bactériologiques, afin de pouvoir lui-même, le cas échéant, se faire une opinion raisonnée sur les cas qui se présentent à son observation. Or, comment pourrions-nous donner cette instruction à nos élèves, autrement qu'en les réunissant par groupes peu nombreux, de 20 au plus, comme cela se pratique, du reste, en Allemagne ? Alors, songez au nombre de professeurs qu'il faudra entretenir, aux dépenses considérables dont nous devrons grever le budget de l'instruction ! Elle est inévitable, au surplus, mais nous devrons l'attendre encore quelque temps, la solution à une pareille situation. Certes, les pouvoirs publics ont fait déjà de gros sacrifices, ils en consentiront de plus considérables encore, si la nécessité l'exige, mais nous devons leur faire quelque temps crédit, pour n'avoir point l'air d'abuser.

Quand on cherche le remède à un tel état de choses, c'est ici que la situation se complique vraiment. On ne peut songer à limiter le nombre des élèves : les facultés sont accessibles à toutes les personnes pourvues des diplômes exigés par les règlements. On ne saurait davantage empêcher les étudiants de se précipiter en masse vers Paris. C'est un courant qui ne peut être que difficilement enrayé. Tout au plus essaierait-on d'empêcher qu'il ne prît une trop grande extension ? Pour ce qui est des étudiants, M. Henrot, maire de Reims, a fait connaître au Conseil général des facultés que certaines grandes villes, Reims entre autres, auraient prochainement une école de bactériologie, où étudiants et praticiens seraient admis à faire les recherches scientifiques, que l'état actuel de la science exige.

M. Henrot a exprimé l'espoir que cet exemple serait contagieux et que les étudiants, convaincus qu'ils peuvent trouver ailleurs qu'à Paris, des ressources d'instruction, ne s'obstineraient pas à vouloir quand même arrêter leurs préférences sur la capitale. Peut-être atteindra-t-on de la sorte le but poursuivi, mais je préfère ne point me prononcer à cet égard. Il serait tout aussi utile, selon moi, de faire refluer vers la province le flot de docteurs, frais émoulus de la Faculté de Paris, qui persistent à s'imaginer qu'ils trouveront à gagner leur pain en s'établissant dans la capitale. Que de mécomptes ils s'éviteraient s'ils consentaient à renoncer à cette décevante illusion ! En province il y a des postes relativement avantageux, que nous faisons connaître par voie d'affiches, et dont les jeunes docteurs, s'ils les connaissaient mieux, pourraient fort bien s'accommoder. Généralement c'est une commune, ou un syndicat de communes, qui nous demande un médecin. Quand une proposition de ce genre nous est faite, sous la garantie d'une ou de plusieurs municipalités, nous nous employons de notre mieux à y accéder. Mais il faudrait que cet usage fût plus répandu, il faudrait que toutes les communes dépourvues de médecin, votâssent un subside pour le docteur qui viendrait s'y établir, subside qui lui assurerait de ne pas mourir de faim. Ce subside serait accordé en vue des soins gratuits à donner aux indigents. Une somme de 1000 francs suffirait dans la plupart des cas. Il est bon de dire que certains départements ont pris cette initiative et il convient de les en féliciter. Dans la Seine-Inférieure, par exemple, à l'instigation du préfet, 45 docteurs se sont fixés dans le département. Au surplus, si un traitement convenable n'était pas assuré au médecin, pourquoi ne reviendrait-on pas à une pratique, en usage au siècle dernier ? A la fin du dernier siècle, il existait, en effet, dans les campagnes, dans les bourgs et dans ce qu'on appelait les bailliages, une maison destinée au médecin. Cette maison était propriété municipale. Il subsiste encore une de ces maisons à Fontenay-aux-Roses et sans doute dans beaucoup d'autres pays. Il ne faudrait pas en inférer que nous souhaiterions l'institution de *médecins officiels* ; telle n'est pas notre pensée. Quand je suis allé en Allemagne avec mon collègue le professeur Grancher, j'ai pu voir de trop près ce que valait l'institution pour désirer ne pas la voir s'acclimater chez nous. Que le malade indigent ait la liberté d'appeler le médecin de son choix, que tous les médecins d'un pays ou d'une région soient admis à participer au service de l'assistance médicale, nous préférerons toujours cela à un choix désigné par l'administration. Mais n'est-il pas à

supposer ou à craindre que le jour viendra où le médecin, qui aura fait des études de micrographie ou de bactériologie dans un des laboratoires dont nous parlions tout-à-l'heure ; qui aura reçu, pour tout dire, une instruction supérieure à celle de ses confrères, ne s'impose lui-même au choix de l'administration ? et vraiment dans ce cas on aurait quelque embarras à l'en blâmer. »

TRAVAUX ORIGINAUX

Le chimisme stomacal. — État actuel de la question (1)

Par M. Winter, chef du laboratoire du Professeur Hayem.

Le chimisme stomacal n'est plus un mythe. Le récent Congrès médical de Lyon, en inscrivant la question dans son programme, a donné au *mot* et à la *chose* une sanction qui en assurera désormais l'existence. Le *mot* est de M. le professeur Hayem et la *chose* est le résultat d'un siècle de recherches et de discussions. Mais, malgré des travaux nombreux, l'entente sur un *chimisme* quelconque n'est point faite, et il n'y a pas lieu d'en être trop étonné. La question est difficile : difficile *chimiquement*, en raison de la mutabilité excessive de la matière en travail ; difficile *pratiquement*, en raison de l'extrême variabilité *apparente* des résultats chimiques, ce qui rend les généralisations très laborieuses et le champ des applications actuelles encore très restreint. Cette première, cette unique tentative d'exploration *chimique* directe d'un viscère chez l'homme, si rationnelle qu'elle paraisse *à priori*, ne laisse pas que de soulever dans la pratique quelques problèmes ardus qui ne peuvent pas se résoudre aisément. Pour se servir d'un chiffre il faut lui trouver un sens précis ; et pour déterminer ce sens il est indispensable d'établir avec soin la filiation des phénomènes dont il dépend.

C'est à ce double point de vue que le Congrès aurait dû étudier le chimisme pour établir une base de discussion. En mettant à l'étude « l'*utilité du chimisme* », le Congrès a écarté d'emblée toutes les difficultés préalables. En ne s'occupant que des applications il a supposé connus de tout le monde tous les éléments essentiels du mécanisme à appliquer. La

(1) Ce travail a été écrit spécialement pour la *Chronique médicale*. Nous remercions vivement M. Winter de nous en avoir réservé la primeur.

discussion a montré que ce sont justement les éléments mal précisés qui constituent la principale entrave au développement rapide de la question.

Ces éléments existent-ils ? Quels sont-ils ? C'est ce que je vais m'efforcer d'étudier rapidement.

I

Les faits positifs qui dominent la science de longue date sont : le pouvoir dissolvant de l'estomac sur les matières albuminoïdes et son péristaltisme qui détermine non seulement le broyage et le mélange des *ingesta*, mais aussi leur évacuation dans l'intestin.

Ces deux faits réunis représentent assez exactement la fonction gastrique. Sont-ils solidaires l'un de l'autre ? *Aucun fait plausible* ne le démontre jusqu'à présent. Cela est cependant probable en vertu même de la coordination générale parfaite des fonctions organiques ; mais, je le répète, la démonstration définitive reste à faire. S'ils dépendent l'un de l'autre, toute modification *primitive* de l'un doit *nécessairement* entraîner une modification de l'autre.

Cette conclusion forcée est importante. On devra s'en souvenir dans l'étude du chimisme. S'ils sont indépendants l'un de l'autre, une déviation de l'un ne détermine pas *nécessairement* une déviation *immédiate* de l'autre. Mais comme ils font essentiellement partie d'un tout général parfaitement coordonné, un trouble fonctionnel d'un côté entraînera, tôt ou tard, par retentissement sur l'ensemble, comme on a l'habitude de le dire, un trouble de l'autre côté.

Que ces modifications, que ces troubles partiels, soient d'emblée primitifs, qu'ils soient consécutifs à des troubles plus généraux, cela revient, en définitive, au même. La conclusion générale, philosophique, c'est donc qu'aucun trouble fonctionnel ne peut exister sans en entraîner d'autres ; c'est que l'étude, la constatation d'une modification fonctionnelle quelconque peut mettre sur la voie d'autres modifications.

Existe-t-il des signes extérieurs capables de relever et de préciser parfaitement et en toute circonstance, les anomalies de l'une ou de l'autre de ces deux grandes fonctions gastriques ? Et une anomalie quelconque étant constatée, permet-elle de dire jusqu'à quel point sa voisine se trouve intéressée ? Ce sont là des questions d'ordre pratique.

Je n'ai pas à y répondre. Mais je me permettrai de constater que de tout temps on s'est efforcé de perfectionner les moyens d'investigation et qu'on n'a pas hésité, à un moment

donné, à s'adresser au tubage des malades, pour tâcher de relever des signes de plus en plus précis. C'est donc que l'examen physique de l'estomac présente de grandes difficultés et que l'on ne jugeait pas superflu l'examen chimique. Cette conclusion semble parler en faveur d'une indépendance immédiate plus ou moins complète du chimisme proprement dit et de la motricité de l'estomac. Mais elle pourrait bien n'être aussi que l'expression de l'ignorance des liens directs qui unissent les deux fonctions. C'est un problème dont la solution reste à trouver.

Etant donné que l'on a cru devoir s'adresser au chimisme gastrique pour en tirer des renseignements, examinons les connaissances spéciales que l'on a pensé pouvoir utiliser dans ce but. Ces connaissances, on le devine, sont celles que fournit sa physiologie. Elles sont perfectibles et, par conséquent, variables.

La première notion chimique précise sur le suc gastrique a été celle de l'acidité de ce liquide. Puis cette notion s'est précisée et a été remplacée par celle d'acide *chlorhydrique libre.* (*A suivre.*)

LA MÉDECINE OFFICIELLE

Académies et Sociétés savantes

Ceux-là s'abuseraient qui auraient gardé l'illusion que nos vénérables académiciens ne prêtent l'oreille qu'aux seules communications que recommande leur intérêt scientifique. A la séance du 27 novembre de l'*Académie de médecine*, on a écouté avec le plus grand sérieux une observation d'un médecin breton, M. Simon (de Lorient), sur le traitement de la constipation. Cette médication, aussi originale que neuve, n'est autre que.. la danse du ventre. Une artiste dramatique était affligée d'une de ces paresses de l'intestin qui font le désespoir des ronds-de-cuir et autres gens à métier sédentaire. Elle vient à Paris consulter un chirurgien, les traitements internes étant restés sans effet. Le chirurgien reconnaît une rétroversion utérine et propose une hystérectomie. La jeune personne recule devant une telle opération et s'en retourne en province. Elle avait, du reste, un engagement des plus brillants sur une scène foraine pour y danser la danse du ventre. Les premiers exercices chorégraphiques produisent un effet qu'on n'avait pas escompté. On chuchote dans les coulisses : c'est la débâcle. Le directeur, affolé, se précipite sur les lieux. Mais après un entr'acte de quelques minutes, le spectacle reprenait. Mademoiselle Rayon-d'Or, l'étoile de nos bals publics sera désormais la providence des constipés.

On regrettait déjà de n'avoir pas sous les yeux la preuve tangible des déclarations de M. Simon (de Lorient), quand un frémissement parcourt la salle. Tel Tabarin sur les tréteaux du Pont-Neuf, le

sympathique Dr Laborde, que nous nous garderions de comparer à l'épique bonimenteur autrement que pour l'éloquence, vient nous divertir un instant par un intermède inattendu. L'aimable physiologiste s'est fait escorter de trois singes en liberté, qu'il présente à la docte assemblée. A la demande générale M. Laborde entre dans les explications, impatiemment attendues par son auditoire :

« Les trois êtres que vous avez sous les yeux sont trois enfants, mais à face et à allures simiesques. Ce sont trois microcéphales. Leurs mouvements, leurs gestes, leur démarche sont ceux des singes. Quand ils ne marchent pas à quatre pattes, ils marchent demi-courbés, le corps penché en avant, les jambes écartées, les extrémités des pieds formant un angle très ouvert, les genoux très fortement déviés. Tous trois sont gâteux, profèrent des sons inarticulés, et ne mangent que si on les y contraint. Ils sont, en un mot, indifférents à la vie extérieure. Ces trois enfants sont nés aux îles Cyclades. Les renseignements sur les parents de ces trois êtres sont des plus incomplets. Tout ce qu'on sait, c'est qu'ils ne présentent pas de tare pathologique. Ils ne sont pas alcooliques, et sont habituellement bien portants. Depuis la naissance du dernier enfant-singe sont nés deux autres sujets absolument normaux. »

— Ne pourrait-on invoquer la syphilis pour expliquer cette particularité ? insinue M. Lancereaux. Ne voit-on pas, en effet, dans les familles de syphilitiques des enfants parfaitement constitués succéder à des êtres plus ou moins dégénérés ? — Mais, réplique judicieusement M. Besnier, il y a pas mal de syphilitiques et relativement peu de microcéphales. — D'ailleurs, ajoute M. Guéniot, on constate le plus souvent une ossification incomplète des os du crâne chez les enfants nés de parents syphilitiques ; or, chez un des enfants présentés par M. Laborde, on sent, au contraire, un épaississement anormal de ces os.

On comprend qu'après des communications aussi suggestives on n'écoute que distraitement M. Laveran, qui est venu donner le récit de ses recherches sur la *pathogénie du coup de chaleur* ; pas davantage M. Folet (de Lille) qui a retiré les meilleurs effets d'une pratique aussi efficace qu'anodine : l'*insufflation d'air dans un cas de péritonite tuberculeuse.* M. Folet a évacué par la ponction 6 litres de sérosité, et a insufflé de l'air à la place dans la séreuse. Le liquide ne s'est pas reproduit, et voilà huit mois que la guérison se maintient.

***

Dans sa séance du 4 décembre, l'*Académie de médecine* entend une communication de M. Verneuil sur un cas de syphilome ano-rectal, lequel a provoqué à sa suite un retrécissement, qu'on a traité par des moyens chirurgicaux. N'aurait-on pu commencer par la médication spécifique ? M. Fournier partage l'opinion de son collègue, et fait, en outre, remarquer que les rétrécissements du rectum reconnaissent, plus souvent qu'on ne le croit, une origine syphilitique. Ce qui le surprend, c'est que le traitement ait réussi dans le cas de M. Verneuil. C'est une indication pour l'avenir. En instituant à temps le traitement ioduré, peut-être arrivera-t-on non seulement à prévenir, mais à guérir ces sortes d'accidents.

M. Laborde présente un nouveau modèle de pince à tractions rhythmées. M. Guéniot préfère la respiration artificielle au procédé

Laborde. M. Tarnier est éclectique, mais ne reconnaît pas la nécessité d'un nouvel instrument. M. Budin demande à renvoyer la discussion à quelques mois pour qu'on ait en main toutes les pièces du procès. Il profite de l'occasion pour chanter les louanges d'un instrument de son invention. M. Laborde enfourche à nouveau son dada, et se défend d'avoir des entrailles de père pour l'enfant qu'il ne renie d'ailleurs pas, bien au contraire. Quand on voudra rouvrir le débat sur les tractions rhythmées, il se déclare d'avance prêt à discuter en champ clos. Nous ne doutons pas qu'il tienne parole.

***

A la *Société de Biologie* (24 novembre), très curieuse communication de M. d'Arsonval sur le mécanisme de la mort par l'électricité.

M. d'Arsonval avait établi, dans une précédente communication, que les courants électriques employés dans l'industrie, quelle que fût leur intensité, déterminaient seulement un état de mort apparente dû à un arrêt du cœur et qu'il suffisait, en présence d'un accident de ce genre, de pratiquer la respiration artificielle pour ramener la victime à la vie.

Voici un nouveau fait qui prouve le bien-fondé de cette opinion: ces jours-ci, un criminel a été électrocuté en Amérique ; il a reçu un courant de 4,600 volts, supérieur de plus de 3,000 volts aux courants utilisés dans les exécutions précédentes. Malgré son haut voltage, ce courant n'a produit qu'un état de mort apparente, car il a suffi de pratiquer la respiration artificielle au moyen d'un soufflet, par la trachée, pour ramener l'électrocuté à la vie.

La conclusion qui s'impose en présence de ce fait, c'est qu'il faut renoncer à employer l'électricité pour les exécutions capitales.

***

Comment se produit, *proh pudor* !, le phénomène de l'érection, c'est ce que M. Frank nous explique en termes trop scientifiques pour qu'on songe à suspecter ses intentions.

« A côté des nerfs vaso-dilatateurs classiques du pénis, dit l'éminent physiologiste, nerfs issus du plexus sacré, en existent d'autres qui émanent de la troisième et de la cinquième paire lombaires par l'intermédiaire du ganglion mésentérique inférieur. L'excitation de ces filets détermine, en effet, en même temps qu'une augmentation de volume de l'organe, une exagération de la pression veineuse et une diminution de la pression artérielle.

J'ai pu m'assurer, d'autre part, qu'à côté de ces filets vasodilatateurs sympathiques, il en existait d'autres, cheminant dans les mêmes cordons que les précédents, qui sont doués de propriétés vaso-constrictives.

Ces données anatomo-physiologiques peuvent servir à expliquer le mécanisme de l'érection : si la turgescence et l'augmentation de volume de l'organe pénien sont le résultat d'un phénomène de vaso-dilatation, sa rigidité ne peut être obtenue que grâce à la contraction des muscles ischio et bulbo-caverneux, laquelle s'oppose à la sortie du sang veineux et l'emmagasine dans les corps caverneux. »

Ces savantes explications de M. Frank sont de nature à dissiper bien des malentendus.

LA MÉDECINE HORS DE FRANCE

La sérumthérapie à l'étranger

Sans professer les doctrines chères aux *sans-patrie*, il est bien permis de ne pas pécher par excès contraire, en faisant preuve, par exemple, d'un chauvinisme outré. Or, dans cette question de la sérumthérapie, on nous semble ne pas tenir un compte suffisant de ce que l'on pense hors de France de la méthode imaginée par Behring, méthode à qui, selon le mot plus spirituel que rigoureusement exact, d'un de nos plus mordants confrères, M. Roux vient de refaire une si belle virginité.

Dès les premiers jours, l'Italie, par l'organe du Dr Bacelli, ministre de l'Instruction publique et un des représentants les plus autorisés de la médecine de son pays, s'est montrée particulièrement réservée à l'égard de l'avenir de la médication antidiphtérique, qui porte l'estampille de l'Institut Pasteur. M. Bacelli a fait une critique raisonnée du *modus faciendi* du Dr Roux, soulevant des objections auxquelles répondront sans doute plus tard, quand ils auront plus de loisirs, les travailleurs de la rue Dutot. La Société royale d'hygiène de Turin s'est occupée de la question de la sérumthérapie dans sa séance du 3 octobre. Elle a émis l'avis que la souscription ouverte dans la ville pour la création d'un Institut spécial était au moins prématurée, et qu'il fallait attendre des expériences plus décisives.

A Gênes, le docteur Arthur Risso, élève de Behring, a modifié le mode de préparation du sérum antidiphtérique, et obtenu un produit qu'il prétend de beaucoup supérieur à celui de son maître.

En Allemagne, les avis ont été partagés. Emmerich (de Munich) a exprimé l'espoir que ce serait la thérapeutique de l'avenir pour les maladies infectieuses. Il a ajouté qu'il ne fallait pas se laisser décourager par quelques insuccès, qu'il serait plus juste, le cas échéant, d'attribuer à une mauvaise préparation du remède qu'à la méthode elle-même.

Le professeur Rosenbach (de Breslau) met le public en garde contre l'incertitude de l'action du sérum et contre les dangers possibles du traitement. Dans la même ville, le professeur Kast, en ouvrant son cours de clinique, a rapporté la statistique, établie par son collègue Kossel d'après les cas ob-

servés dans les hôpitaux de Berlin; statistique d'où il résulte que la mortalité, par suite de l'emploi systématique du sérum, était tombée de 34 pour 100 à 23. Et il met en parallèle la méthode de Behring avec celle de Guttesmann (en Silésie) qui a obtenu des résultats beaucoup plus satisfaisants avec la pilocarpine.

M. Loefler, qui, avec Klebs, a donné son nom au bacille de la diphtérie, a recommandé les badigeonnages pratiqués avec le mélarge suivant, qui lui a donné de bons résultats, en ce sens qu'il tue rapidement le bacille, sans agir comme caustique sur les muqueuses :

Toluol.....................	36 centim. cubes.
Créoline ou métacrésol......	2 —
Menthol...................	10 grammes.
Alcool. q. s. pour compléter	100 centim. cubes.

On touche les fausses membranes avec un tampon d'ouate trempé dans cette solution, et on répète ces attouchements toutes les trois heures, jusqu'à disparition des phénomènes locaux, ce qui a lieu ordinairement au bout de quatre à cinq jours.

Le menthol agit, dans ce mélange, comme anesthésique, et empêche les enfants de ressentir la cuisson assez vive que produiraient les attouchements sans cette addition.

Feige (*Ther. Monatsch.*, juillet 1894, p.337-339) recommande vivement les badigeonnages avec le perchlorure de fer pur comme un spécifique presque infaillible contre la diphtérie pharyngée. Il est vrai que les enfants souffrent le martyre quand on applique le perchlorure de fer non dilué sur les parties lésées, mais en revanche on peut se dire que, grâce à ce traitement, ils guériront presque à coup sûr. D'autant plus que, si les badigeonnages sont effectués avec énergie, on a seulement besoin de les répéter 3 à 4 fois, et l'affection terrible est déjà vaincue. Parfois même il suffit d'un seul et unique badigeonnage !

L'auteur a traité en tout 58 diphtéries dont 21 sans et 37 avec le perchlorure de fer. Sur les premiers 21, il y eut 11 morts. Quant aux 36 cas restants (1 enfant fut dans la suite traité par un autre médecin, les parents s'étant refusés aux badigeonnages avec le perchlorure de fer), l'auteur n'a eu à déplorer qu'une seule issue fatale, et encore s'agissait-il d'un cas toxique avec tuméfaction ganglionnaire énorme. Tous les autres 35 sujets (âgés de 1/2-40 ans) guérirent complètement. Dans aucun des 36 cas traités par le perchlorure de fer, il ne

survint ni croup, ni paralysie diphtérique consécutive. On peut laisser sans traitement aucun la diphtérie nasale concomitante.

Il est à remarquer que, déjà en 1892, *Rehn* s'était appuyé sur des recherches bactériologiques pour recommander vivement le perchlorure de fer comme un excellent remède contre la diphtérie.

D'autres médecins allemands disent n'avoir pas perdu un malade en employant: les uns, le chlorate de potasse, les autres, le cyanure de potassium, etc.

Dans une brochure qui a fait grand bruit chez nos voisins d'outre-Rhin, brochure qui porte pour titre : *Immunité, théorie de l'infection* et *sérum antidiphtérique*, MM. Gottsein et Schleich attaquent avec violence la méthode de Roux-Behring, tant au point de vue théorique qu'au point de vue pratique. Ils vont jusqu'à contester la véracité des statistiques qui sont, à les entendre, fabriquées pour les besoins de la cause.

Tout cela n'empêche que la réclame vient de s'emparer assez habilement de la popularité actuelle du sérum antidiphtérique. Un journal politique de Munich et un de Berlin en offrent un flacon gratis à leurs abonnés. Il suffit d'envoyer au journal une ordonnance médicale *ad hoc* et la quittance d'abonnement,pour recevoir ce flacon sans frais dans une pharmacie indiquée !

Le professeur Bokai a communiqué à la Société médicale de Budapest les résultats d'une première série de 35 cas de diphtérie traités dans son service, du 11 septembre au 25 octobre, à l'aide du sérum de Behring. Ils se rapprochent sensiblement de ceux que M. Roux a obtenus à l'Hôpital des enfants. Il n'a perdu que 5 malades (14 pour 100); encore ont-ils succombé à des accidents consécutifs (scarlatine, infection septique, bronchite, etc.)

On n'est pas encore bien fixé à Londres sur la signification des résultats obtenus. L'Institut de médecine préventive n'a pu fournir de sérum qu'à l'un des *Metropolitan asylums Board Hospitals*, qui n'a pas encore pu faire d'essais concluants. A Saint-Bartholomew, les docteurs Gee, Church et Hensley ont traité un grand nombre de malades avec le sérum d'Aronson envoyé d'Allemagne et ils ont obtenu de nombreux succès, surtout dans les cas où la maladie n'a pas été de longue durée.

Les différences qui se font remarquer entre les résultats

que nous venons d'exposer, tiennent vraisemblablement à ce qu'on ne se sert pas partout du même remède.

Peut-être seront-ils moins incohérents le jour où l'on aura décrété que tous les pharmaciens peuvent fabriquer du sérum.

LA MÉDECINE LITTÉRAIRE

Claude Bernard dramaturge

On a souvent parlé de ce « péché de jeunesse » du plus illustre des physiologistes, et les personnages officiels qui ont célébré récemment cette gloire scientifique n'ont pas manqué d'y faire une discrète allusion. On a presque laissé entendre que cette discrétion était volontaire, la mémoire de Claude Bernard n'ayant rien à gagner à cette exhumation. La vérité est qu'à part quelques familiers du Maître, on est généralement mal informé sur les débuts de celui qu'un critique avisé détourna, si fort à propos, de la carrière dramatique. A peine sorti du collège, où les premiers éléments d'instruction lui avaient été donnés par des ecclésiastiques, le jeune Claude Bernard était venu à Lyon dans l'intention d'y poursuivre ses études de pharmacie. Dès son arrivée il avait été engagé comme élève chez un pharmacien du faubourg de Vaise, qui lui assura, en échange de ses services, la nourriture et le logement. La pharmacie desservait l'Ecole vétérinaire située à deux pas de là. « Monsieur Claude », comme l'appelait son patron, était chargé de porter les médicaments destinés aux bêtes malades. C'étaient à peu près ses seules sorties. Une fois par mois, cependant, le jeune Bernard avait la liberté de rester la journée entière dehors, et pouvait même disposer de sa soirée. Il en profitait pour aller au théâtre des Célestins, dont il sut bientôt par cœur tout le répertoire. A force de voir jouer les pièces d'autrui il rêva d'en composer à son tour, et c'est ainsi que lui vint la fantaisie d'écrire, dans les loisirs que lui laissait la confection des paquets et des pilules, une comédie-vaudeville, sur laquelle nous manquons de renseignements précis. Tout au plus savons-nous qu'elle s'appelait la *Rose du Rhône*, et qu'elle fut représentée sur un petit théâtre de Lyon avec un certain succès ; elle ne fut jamais imprimée. Claude Bernard toucha une centaine de francs de droits d'auteur ; c'est avec cette fortune qu'il entreprit le voyage de Paris.



CLAUDE BERNARD

Son premier succès l'avait encouragé. Il s'était mis aussitôt à écrire une tragédie, en cinq actes, selon les règles classiques, mais en prose ; son esprit s'étant toujours montré rebelle à la facture du vers.

Débarqué dans la capitale, le jeune homme aux allures timides, dont le visage ouvert reflétait la candeur de ses vingt ans, se présentait, muni d'une lettre de recommandation, son manuscrit enroulé sous le bras, chez le critique influent de l'époque, M. Saint-Marc Girardin. On a conté bien des fois cette entrevue ; on a été d'autant moins sobre de détails qu'elle s'était passée sans témoins. Apparemment, Saint-Marc Girardin trouva la pièce médiocre, et donna au jeune homme le conseil de ne pas persévérer, puisque, dès ce jour, Claude Bernard aborda les études médicales. Tout ce qu'on a dit de plus est du domaine de la fantaisie pure.

Le drame de Claude Bernard méritait-il d'être traité avec cette sévérité, et le jugement du critique doit-il être soumis à la revision ? On ne pouvait en décider que sur le vu de la pièce elle-même. On a prétendu que Claude Bernard ne tenait pas autrement à ce qu'on lui rappelât cette œuvre de ses débuts. Ce n'est pas ce que nous a confié un de ses élèves et admirateurs, M. Georges Barral, qui a publié en 1887 la « tragédie de Claude Bernard ».

« C'est le lundi 14 août 1876, vers midi, nous a conté M. Barral, que Claude Bernard, après avoir fait au Muséum d'histoire naturelle la dernière leçon de cette année sur le système de la respiration diurne et nocturne des plantes, m'a remis le manuscrit jauni que je conserve précieusement dans une caisse de fer, comme une relique. La pièce portait le titre de : *Arthur de Bretagne*, et non pas *Anne de Bretagne* ou *Louis VI*, comme certains l'ont imprimé. En me la remettant, Claude Bernard me dit avec un doux sourire : « Je vous la donne, en mémoire de notre séjour à Perpignan ; et d'Arago, l'ami de votre père, qui m'a rendu service en 1849. » Claude Bernard voulait bien m'autoriser à publier sa pièce, mais cinq ans au moins après sa mort. « J'ai bien eu, disait-il, un vaudeville, qui a été joué à Lyon en 1833 ; je puis bien laisser lire mon drame. Mais n'oubliez pas d'annoncer qu'il a été refusé, et avec beaucoup de corrections encore, par M. Saint-Marc Girardin. »

Arthur de Bretagne, « drame inédit, lu et refusé à nombreuses corrections, par M. Saint-Marc Girardin, en novembre 1834 », fut publié en 1887, précédé d'une préface de M. Georges Barral, mais la pièce, aussitôt parue, était retirée de la ven-

te, grâce à l'opposition faite par Mlle Claude Bernard. Mlle Claude Bernard s'appuyait pour justifier l'opposition, sur un passage de la préface, qu'elle considérait comme injurieux pour sa mère, sa sœur et elle-même. Dans ce passage, nous renseigne très obligeamment Madame Huot, secrétaire de la Ligue contre la Vivisection, (dont la femme et les filles de Claude Bernard faisaient partie), le préfacier disait que Claude Bernard avait été abandonné des siens pendant les dernières années de sa vie et que sa fille avait refusé de l'assister à son lit de mort. Plusieurs années auparavant, il y avait eu, en effet, séparation à l'amiable pour des motifs tout intimes qu'il ne nous appartient pas de révéler, mais où l'incompatibilité de caractère des deux époux semble avoir joué un rôle décisif.

Il ne faut pas oublier, avant de porter un jugement sur l'œuvre dramatique de Claude Bernard (dont madame Huot a bien voulu nous communiquer un des rares exemplaires échappés au pilon), que son auteur avait vingt ans quand il la composa, et que son jeune âge suffirait à expliquer son inexpérience.

Le canevas de la pièce est des moins artificieux.

L'action se passe en Bretagne, dans le Poitou et en Normandie, en 1202. Le premier acte se déroule dans un manoir breton au XIIIe siècle. Le seigneur des Roches supplie son maître, Arthur de Bretagne, de combattre pour l'indépendance de sa patrie. On annonce comme prochaine une entrevue entre le roi de France et le roi d'Angleterre. Les deux souverains doivent se rencontrer à Vernon en Normandie. Une délégation de seigneurs des provinces d'Anjou, du Poitou, du Maine et de la Touraine, vient réclamer l'appui d'Arthur de Bretagne : « Protégez-nous, lui disent-ils, contre l'usurpateur. Pacifiez, en les contenant, la France et l'Angleterre. Sauvez-vous en nous sauvant. » Mais l'esprit du duc, son cœur surtout, a d'autres préoccupations. Arthur aime en secret la fille de son vassal, le seigneur des Roches, et avant d'engager l'expédition, le duc demande la main de la dame de ses pensées. Des Roches oppose un refus formel. Son prince ne saurait se mésallier à ce point. C'est la fille du roi d'Angleterre que doit épouser le duc de Bretagne. C'est sur un trône qu'il doit s'asseoir. Mais Arthur a juré fidélité à Philippe de France ; il ne trahira pas son serment.

Le troisième acte se passe à Poitiers. Arthur donne audience au maire et aux échevins et leur réclame de l'argent et des vivres pour combattre ; ceux-ci n'ont garde d'acquiescer à ses

propositions. Louis, fils du roi de France, vient se présenter à son tour devant le duc de Bretagne, qui lui fait de vifs reproches sur la défection de son père. Un colloque assez animé s'engage entre les deux princes. A cet instant survient des Roches qui apporte, de la part du roi d'Angleterre, des propositions de paix ; un armistice est conclu. Mais le déloyal roi d'Angleterre viole le contrat qu'il a librement consenti. La guerre reprend. Arthur de Bretagne est fait prisonnier et envoyé à Falaise. Des Roches, qui s'est rangé sous la bannière du duc, est enfermé dans un château-fort sur les bords de la mer.

Le gouverneur de Falaise, Guillaume de Brosse, a reçu l'ordre de veiller sur Arthur de Bretagne. Au risque d'y perdre sa tête, le gouverneur se dévouera à son prisonnier.

Cependant Marie des Roches, la fiancée du duc, et la fille de son vassal, vient solliciter la grâce des deux êtres entre lesquels elle partage son affection. « Qu'il renonce aux provinces, s'écrie Jean, et à l'instant Arthur devient libre. » Arthur préfère la lutte à outrance au déshonneur. Il est de nouveau chargé de fers, sur l'ordre du roi. Mais une voix, qui va se rapprochant, chante le cantique à la Vierge. C'est l'arrivée des Français, c'est le salut.

Une particularité qu'il n'est pas sans intérêt de signaler, c'est que le cantique composé par Claude Bernard, souvenir de son éducation première, n'est autre que la traduction versifiée de l'*Hymne à la Vierge*, l'*Ave Maris stella*, qui se chante dans toutes les cérémonies de l'Eglise, consacrées à la mère du Créateur. Nous ne le reproduisons ici qu'à simple titre de curiosité :

Salut, astre des mers,
De Dieu mère féconde,
Humble Vierge en ce monde,
Qui tiens les cieux ouverts!

C'est le divin salut
Que t'adresse un bel ange ;
En Marie Eve change :
C'est la paix, le salut.

Rends le jour à nos yeux,
Délivre des coupables ;
Donne à des misérables
Tous les trésors des cieux.

Montre-toi bien la mère
Du Dieu compatissant,
Qui, pour nous, dans ton sang
Puisa la vie amère.

Modèle de douceur,
Aux vertus singulières,
Viens mouiller nos paupières,
Epurer notre cœur.

Assure dans sa voie
Le pauvre voyageur ;
Qu'il ait dans le Seigneur
Son éternelle joie !

Au Seigneur tout-puissant,
Au fils chéri du Père,
A l'Esprit de lumière
Un seul cœur, un seul chant !

Le cantique à Marie est le signal convenu de la délivrance. Mais il est trop tard. Arthur et des Roches tombent entre les mains des ennemis, qui leur infligent le châtiment suprême. Le roi de France jure de venger la mort des nobles victimes....

Nous nous garderons de toute appréciation sur l'œuvre que nous venons d'analyser, bien qu'elle ne manque en certains passages, ni de mouvement ni d'émotion. Sans aller jusqu'à prétendre que le tempérament dramatique de l'auteur s'y révèle par endroits, nous ne saurions méconnaître qu'elle n'est pas tout à fait dépourvue de qualités.

Mais Claude Bernard a rendu de tels services à la science et à l'humanité en suivant une autre voie que nous nous féliciterions, malgré tout, que sa vocation ait été, grâce à un esprit judicieux, si heureusement et si opportunément contrariée.

Dr CABANÈS.

LA MÉDECINE DES PRATICIENS

—

Technique des injections de sérum contre la diphtérie. (Professeur LANDOUZY.)

Lorsque vous aurez à faire une injection de sérum, vous commencerez par vous laver au savon et à la brosse, selon les règles habituelles, les mains et les ongles, faute de quoi vous risqueriez d'apporter vous-même, au niveau de la piqûre, une streptococcie, dont vous pourriez ensuite rendre coupable l'antitoxine. Vous ferez aussi l'antisepsie de la paroi abdominale, par un savonnage, suivi de lotions avec un tampon d'ouate hydrophile et une solution de sublimé, sans tenir

aucun compte des protestations de la famille. Une mère ne me disait-elle pas ces jours-ci : « L'enfant est très propre, il a pris un bain avant-hier ! »

Puis, vous vous assurerez du bon fonctionnement de la seringue, que vous ferez bouillir si elle n'est pas rigoureusement aseptique, — je me sers de celle de M. Debove, facile à démonter et à porter à l'ébullition,avec quelques précautions. — Vous vérifierez la perméabilité de la canule ; vous rendrez aseptique l'aiguille dont vous allez vous servir, en la passant dans la flamme de la lampe à alcool, et vous la poserez, en attendant le moment précis de l'opération, sur de l'ouate antiseptique. Vous remarquerez que la canule que je vous présente ici est portée sur un petit tube de caoutchouc, intermédiaire entre elle et la seringue; l'avantage de cette disposition est le suivant : l'enfant à qui on va faire une injection est toujours un peu terrorisé, il est disposé à se défendre, et s'il fait un mouvement brusque, on court fort le risque de casser l'aiguille dans la peau du petit malade ; cet accident est évité par ce petit tube de caoutchouc, laissant un certain jeu entre l'aiguille et le corps de la seringue.

Toutes ces précautions étant prises, et l'instrument étant monté, vous prenez la seringue entre l'annulaire et l'auriculaire et la canule entre le pouce et l'index, vous soulevez la peau de l'abdomen avec les doigts de la main gauche et vous faites l'injection à 3 ou 4 centimètres de l'ombilic, vers le milieu d'une ligne allant de l'ombilic à l'épine iliaque antérieure et supérieure. L'expérience a démontré qu'une injection de 20 centimètres cubes suffisait pour la première injection ; le plus souvent, on en refait une autre le lendemain. Il s'agit là des injections faites sur des sujets en puissance de diphtérie, car, au point de vue préventif, 5 centimètres cubes de sérum sont suffisants. *(Gaz. des Hôpitaux.)*

Les Glycérophosphates en thérapeutique [1].

I. — *Glycérophosphate de chaux.*

Depuis les travaux de G. Pasqualis en Italie, de L. Portes et G. Prunier et du D[r] A. Robin en France, les glycérophosphates ont pris en thérapeutique une réelle place. Essayés

(1) Cette étude est publiée ici pour la première fois. Elle est due à un de nos chimistes les plus éminents, dont la science et l'autorité ne sauraient être contestées.

par de nombreux praticiens, soit comme succédanés des phosphates minéraux dans les différentes maladies du ressort de la médication phosphatée, soit comme agents modificateurs des diverses causes de déperdition de la force nerveuse, ils ont donné des résultats surprenants.

Aussi, pour satisfaire aux exigences des malades, a-t-on cru devoir modifier les formes pharmaceutiques sous lesquelles ces médicaments étaient d'abord administrés, et ne pas s'en tenir exclusivement au phosphoglycérate de chaux primitivement seul conseillé par G. Pasqualis. Solutions aqueuses, pures ou glycérinées, sirops, cachets, injections, de glycérophosphates de chaux, de soude, de potasse, de fer, etc., etc., ne constituent qu'une partie, assurément déjà fort respectable, des nombreuses préparations du commerce.

En présence d'une telle multiplicité de produits et de leur valeur variable, il nous a semblé utile de serrer la question de très près, et, comme il s'agit de médicaments efficaces, dont l'usage va devenir général, d'indiquer les conditions essentielles auxquelles ils devront répondre désormais.

Résultant de la combinaison de la glycérine avec l'acide orthophosphorique et de la saturation de l'acide ainsi formé par différentes bases, les glycérophosphates participent avant tout des propriétés de l'acide qui les a engendrés, et subissent dans l'économie des modifications identiques à l'acide lui-même.

Cet acide n'étant point décomposé pendant la digestion et arrivant dans le torrent sanguin sans modification aucune, les sels divers qui lui correspondent pénètrent en nature dans l'organisme et sont transportés dans toute leur intégrité au contact des différents éléments qui doivent les utiliser. Il importe donc de connaître pour chacun d'eux, le rôle qui lui est assigné par les données physiologiques.

M. le Dr A. Robin, dans sa communication à l'Académie de médecine du 24 avril 1891, mentionnant l'emploi de plusieurs des sels de l'acide phosphoglycérique, disait : « J'ai employé les glycérophosphates de chaux, de soude et de potasse, soit isolés, soit associés, par la voie stomacale et par la voie sous-cutanée. L'action de ces médicaments sur la nutrition est extrêmement importante » ; mais c'est le *glycérophosphate de chaux*, qu'il cite surtout dans les diverses observations qui accompagnent son mémoire.

G. Pasqualis, moins éclectique, attribue au glycérophosphate de soude des propriétés purgatives et s'en tient exclusivement au glycérophosphate de chaux.

Les essais effectués dans différents hôpitaux de Paris, avec le *phosphoglycérate de chaux pur* (*Neurosine Prunier*) donnent aussi à ce sel la prépondérance. Et celle-ci est d'autant plus rationnelle, qu'utilisée en dehors de la médication nerveuse, cette Neurosine a donné aussi de réels succès dans le rachitisme, et dans de nombreux cas de tuberculose plus ou moins avancée.

Cette action multiple, qu'aucun des autres glycérophosphates ne peut revendiquer à son actif, nous semble de nature à faire préférer le glycérophosphate de chaux à tous ses congénères. Aussi, pour aujourd'hui, nous bornerons-nous à indiquer les caractères physiques et chimiques du glycérophosphate de chaux pur et sa posologie.

Glycérophosphate de chaux.

Syn. : « phosphoglycérate, glycérine, phosphate, Neurosine ». *Caractères* : Poudre blanche légèrement cristalline, soluble dans 20 fois son poids d'eau distillée froide, presque insoluble dans l'eau bouillante, insoluble dans l'alcool. Les solutions aqueuses de ce sel ne doivent précipiter ni par la liqueur magnésienne, ni par le molybdate d'ammoniaque, ni par l'azotate d'urane. Elles sont précipitables au contraire par l'acétate neutre de plomb ; le précipité plombique est soluble dans l'acide acétique.

Calciné, le sel se carbonise en dégageant des fumées d'acroléine et les cendres finalement obtenues, reprises par l'acide azotique étendu, donnent une solution présentant toutes les réactions de l'acide phosphorique.

Posologie. Les principales formes pharmaceutiques du glycérophosphate de chaux sont les suivantes :

1° *Sirop.* Chaque cuillerée à bouche contient 0 gr. 30 centigrammes de sel pur. A prendre à jeun ou pendant le repas à la dose de 2 à 5 cuillerées à bouche par jour pour les adultes, de 1 à 3 cuillerées à café pour les enfants.

2° *Granules* (*Saccharure*). Chaque cuillerée à café contient 0 gr. 30 centigrammes de sel pur. Dose : de 2 ou 3 cuillerées à café par jour dans l'eau pure ou aromatisée, ou dans du lait. Pour les enfants, 1 à 2 cuillerées à café suffisent en général.

3° *Cachets.* Dose : 2 à 5 cachets par jour pour les adultes, 1 à 2 cachets pour les enfants. Chaque cachet contient 0 gr. 30 centigrammes de sel pur.

4° *Solutions aseptiques pour injections hypodermiques.* (A préparer au moment du besoin, à cause de l'altération inévitable due au bout de quelque temps à l'action propre du

dissolvant.) Un gramme de sel pur desséché à 120°, pour 20 grammes d'eau distillée bouillie. Chaque centimètre cube contient ainsi 0 gr. 05 centigrammes de sel. (*A suivre.*)

Médicaments et médications nouvelles.— Formules diverses.

Dangers que présente le naphtol en applications cutanées.

La *Semaine médicale* du 24 octobre 1894 rapporte que le docteur Aufrecht, de Magdebourg, a vu se produire une néphrite aiguë chez deux enfants atteints de gale, à la suite de quelques frictions pratiquées avec une pommade au naphtol-bêta à 2 pour 100. L'affection cutanée guérit, mais il se produisit, peu de temps après, de l'albuminurie, avec œdème des membres inférieurs ; l'un des enfants succomba, et l'autopsie confirma le diagnostic de néphrite. Ces enfants n'avaient jamais présenté d'albuminurie auparavant et n'avaient eu aucune maladie capable d'engendrer une néphrite, ce qui prouve qu'on doit incriminer la pommade au naphtol.

Paquets de sublimé, par M. Julliard.

On sait que les paquets de sublimé préparés suivant la formule de l'Académie se conservent peu de temps. M. Julliard a essayé de remplacer une partie de l'acide tartrique par un poids égal d'acide borique, ainsi que l'a conseillé M. Delpech, mais les paquets ainsi préparés tombent encore en déliquescence ; M. Julliard demande quelles sont les précautions à prendre pour assurer la conservation des paquets pendant un certain temps.

M. Burcker a l'habitude de dessécher l'acide tartrique employé pour la confection des paquets, et, avec cette précaution, les paquets se conservent bien.

M. Crinon a observé, comme M. Julliard, que les paquets faits avec un mélange d'acide tartrique et d'acide borique se conservent mal ; il a remplacé le carmin d'indigo par le bleu Nicholson recommandé par M. Adrian, et il a constaté que, avec ce colorant, les paquets tombaient moins rapidement en déliquescence ; ils peuvent se conserver pendant un mois, ce qui est suffisant dans la pratique ; si les paquets doivent être conservés pendant un temps plus long, il est indispensable de dessécher les sels employés, comme le conseille M. Burcker.

Dentifrice pour prévenir le noircissement des dents.

Chlorate de potasse..................	14 parties.
Borax.............................. }	
Magnésie calcinée.................. }	ââ 22 —
Chaux précipitée.................... }	
Essence de menthe verte...........	2 —

(*Nat. Drug.*, juillet 1894, p. 206.)

Poudre antiseptique, A. Pick.

La formule suivante a donné d'excellents résultats à l'auteur, dans tous les cas où l'iodoforme est ordinairement employé.

Bichlorure de mercure......	12 à 20 milligrammes.
Acide borique..............	30 grammes.
Tannin......................	60 centigrammes.
Sucre de lait................	30 grammes.

On obtient ainsi une trituration au 1/5,000 de bichlorure de mercure, si l'on a employé 12 milligrammes de sublimé ; ou au 1/3,000 avec 28 milligrammes.

Le sublimé doit être mélangé graduellement et très soigneusement avec le sucre de lait, en premier, puis avec les autres substances, l'une après l'autre, afin d'obtenir une répartition uniforme du bichlorure de mercure.

L'auteur préfère cette poudre, sans odeur du reste, à toutes les autres préparations d'iodoforme. Le tannin peut être supprimé lorsqu'on ne recherche pas une action astringente ou siccative.

(*New-York medical Journal et Montreal Pharmaceutical Journal*, V, 1894, 168.)

Étude sur l'action du trional.

O. Bakoffen (thèse Fribourg, 1894) considère le trional comme un des meilleurs hypnotiques que nous ayons à notre disposition. Le sommeil dure, en moyenne, une heure de plus qu'après une dose correspondante de sulfonal. De plus, à en juger d'après des recherches expérimentales, le sommeil surviendrait plus rapidement qu'après l'administration du sulfonal. Quant à la possibilité des phénomènes secondaires fâcheux, il ne faut pas oublier que le trional, pour être moins toxique que le sulfonal, n'en a pas moins provoqué des phénomènes d'intoxication chez les animaux ; aussi est-il urgent de ne le prescrire qu'avec circonspection. L'attention doit d'autant plus être éveillée que *E. Schultze* a déjà rapporté un cas d'hématoporphyrurie consécutive à l'emploi du trional.

M. Constantin Paul garde sa préférence pour le sulfonal, qu'il a été un des premiers à expérimenter en France. C'est le médicament par excellence de l'insomnie nerveuse sans lésion, l'opium restant impuissant dans ces cas. Il n'agit ni sur le cœur, ni sur le poumon ; il est très précieux pour les cardiaques, inutile pour les phtisiques, puisqu'il n'empêche pas la toux. Le sommeil est tranquille et le réveil facile, sans état nauséeux, ni rien de l'abattement propre aux lendemains d'excès alcooliques. Il n'a trouvé aucun avantage à employer le trional bien qu'il l'ait expérimenté, de même que le tétronal. Charcot, à la fin de sa vie, prescrivait beaucoup le trional.

ECHOS ET INFORMATIONS

Faculté de médecine de Paris.

Pour cause de réparations urgentes, l'ouverture du cours de clinique chirurgicale de la Pitié est momentanément retardée. Elle sera annoncée ultérieurement.

— Des congés sont accordés sur leur demande, à M. G. Sée, professeur de clinique médicale, et à M. Richet, professeur de physiologie.

M. Gley, agrégé, est chargé d'un cours de physiologie.

M. le docteur Sabouraud est nommé chef du laboratoire de clinique des maladies cutanées et syphilitiques, en remplacement de M. Darier, démissionnaire.

Le fœtus récalcitrant. — On nous rapporte, et si la source de notre information n'était parfaitement autorisée, nous aurions peine à y ajouter foi, un fait scandaleux qui se serait passé tout récemment dans un hôpital de la rive droite, à moins qu'il ne soit sur la rive gauche. Un des chirurgiens de cet hôpital, bien connu pour sa « belle indolence » comme la Sarah du poëte, ne va dans son service que d'une façon très irrégulière. Les internes et assistants sont chargés de lui *préparer* les malades à opérer.

Or ces jours derniers, il y avait au programme un *ventre* : un fibrôme aux contours arrondis dont l'extirpation ne serait qu'un jeu ! Notre chirurgien approuve le menu, et se met en devoir de découper le morceau servi sur la table d'opération. Mais, ô surprise ! la prétendue tumeur était une grossesse de trois mois et demi. L'hésitation n'était plus permise, il fallait poursuivre quand même le découpage. Le corps du délit mis à nu, notre homme s'écrie : « Ce n'est qu'un fœtus macéré ; vite, un bocal d'alcool. » Mais, ô miracle, ce bain, légèrement excitant, redonne la vie au fœtus. Quel dommage qu'il ne se soit pas trouvé là un interviewer avisé pour demander au petit être :

Si c'est le suprême bien-être
Que d'être mort avant de naître

comme chantait jadis feu Mac-Nab !

— Sur la proposition du Dr Biggs, le Bureau de santé de New-York a décidé que toute maison, où se produirait un cas de maladie contagieuse, serait signalée à l'attention du public par une affiche. Suivant les maladies, l'affiche sera de couleur différente : blanche pour la diphtérie, rouge pour la scarlatine et bleue pour la rougeole.

— Les douaniers des côtes peuvent être appelés à secourir des asphyxiés par submersion ; mais les instructions sur les mesures à prendre d'urgence en pareil cas, manquent.

Le directeur général des douanes vient de prendre une bonne mesure. Il a décidé de faire afficher, dans tous les postes douaniers, une instruction détaillée du procédé des tractions rythmées de la langue, de M. Laborde.

— La ville de Nagasaki a offert au professeur Kitasato, une magnifique coupe en or, à l'occasion de sa découverte à Hong-Kong du bacille de la peste.

— Par arrêté ministériel du 20 novembre, ont été nommés membres du jury de concours qui doit s'ouvrir à Paris, le 17 décembre prochain, pour 17 places d'agrégés des Facultés de médecine (section de pathologie interne et médecine légale) :

1° *Juges titulaires* : MM. Brouardel, Jaccoud, Hayem, Fournier, Joffroy, Grasset, Mayet, Pitres, Herrmann.

2° *Juges suppléants* : MM. Dieulafoy, Landouzy, Brissaud, Ballet

— Par arrêté ministériel en date du 20 novembre 1894, les étudiants en médecine bacheliers ès lettres ou bacheliers de l'enseignement secondaire classique (lettres philosophie), régulièrement inscrits en vue du grade d'officier de santé, sont autorisés à se présenter à l'examen du baccalauréat ès sciences restreint, pendant les sessions qui seront ouvertes à cet effet en mars-avril, et, une dernière fois, en juillet-août 1895.

Superstitions médicales.

Le sang du cheval. — La fille d'une de mes voisines a, dit-on, porté son enfant dix mois, pour avoir passé sans y faire attention par-dessus le sang d'une jument qu'on venait de tuer. L'enfant est venu au monde avec des dents, et y voyant clair.

(Communication d'un lecteur de la Revue des traditions populaires.)

— Dans la Gironde, les tonneliers qui ont exercé l'état depuis trois générations ont le don de guérir, en le palpant, le *fourcat*, grosseur qui vient dans les orteils, dans la fourche ; ils ont aussi le privilège de guérir le joble, maladie assez indéterminée, par une assimilation entre ce nom et le joble des tonneaux.

REVUE DE LA PRESSE MÉDICALE

Les immunisations de chevaux à Garches.

Du *Bulletin Médical* :

M. Roux, en présence des ressources considérables que la générosité du public et des pouvoirs publics mettait à sa disposition, avait cru pouvoir promettre, qu'à partir du 1er janvier 1895, il serait en mesure de fournir du sérum antidiphtérique à toute la France.

Nous croyons savoir qu'il sera en avance sur ses promesses et que, vers le 15 ou 20 décembre, l'Institut Pasteur pourra donner satisfaction à toutes les demandes légitimes qui lui parviendront de n'importe quel point du territoire.

Nous ajouterons, parce que nous le savons bien, que ce résultat n'aura pas été obtenu sans peine. On a poussé et on pousse aussi vivement que possible l'immunisation des 75 chevaux qui se trouvent actuellement dans les écuries de Garches, des 30 ou 40 qu'abritent les écuries construites par la Ville à Grenelle, des 30 autres que M. Nocard a logés à Alfort. Il y a donc, actuellement, environ 140 chevaux en train de fabriquer du sérum, et on compte en installer une vingtaine de plus à Garches.

Leur installation à Garches, que nous visitions avant-hier, est vraiment parfaite, c'est-à-dire simple, économique, et cependant très suffisante. Ajoutons que, très prochainement, un vétérinaire choisi par M. Nocard, les aura constamment en surveillance. On est en train d'aménager son logement.

En moyenne, un cheval n'est apte à fournir le sérum qu'après avoir reçu, par doses progressivement croissantes et convenablement espacées, environ un litre de toxine diphtéritique, ce qui représente approximativement de 12 à 15 injections.

C'est M. Louis Martin qui dirige l'installation principale de Garches. Il y vient chaque matin pour injecter les chevaux. Un de ces animaux, plus impressionnable à la toxine qu'on ne le supposait, succombait jeudi dernier à un empoisonnement diphtérique rapide ayant débuté par une paralysie presque subite. A l'autopsie, à laquelle nous assistions par hasard, on a trouvé les lésions qui s'observent en pareil cas chez le cobaye, notamment ces vastes suffusions sanguines qui sont si caractéristiques. Divers organes présentaient des attérations macroscopiques considérabtes, — le foie surtout — et seront examinés ultérieurement en détail. C'est le premier cheval qui ait succombé aux injections de toxine, bien que, nous le répétons, on soit obligé de les pousser vivement afin d'avoir le plus tôt possible la quantité de sérum indispensable. Il est vrai que, tout en allant vite dans ses immunisations, M. Louis Martin les surveille avec une patience et une attention auxquelles nous nous reprocherions de ne pas rendre hommage.

Cuique suum.

REVUE DE LA PRESSE LITTÉRAIRE

—

Un médecin collectionneur.

Du *Figaro* :

Le docteur Gérard Piogey, qui vient de mourir l'autre jour, à l'âge de soixante-quatorze ans, n'était pas seulement un médecin très distingué, mais encore une des plus curieuses figures du Paris coltectionneur.

....

....

C'est surtout en effet, comme collectionneur que Gérard Piogey était populaire en dehors du monde médical. Pendant un demi-siècte, il ne cessa de rendre une visite quotidienne à l'Hôtel des Ventes, et les commissaires-priseurs le connaissaient tous comme le doyen des acheteurs, celui qu'on se lègue en vendant la charge.

Du reste, il ne se spécialisait dans aucun genre, aimant tout ce qui est beau, avec une prédilection marquée seulement pour le dix-huitième siècle qui avait fini par déteindre sur tui, par communiquer à son visage aimable de vieillard de l'ancien régime une part de ses grâces souriantes.

Pendant un temps il eut la manie des commodes, une « commodalgie galopante », disait Charles Asselineau ; puis vint l'amour des cartes de visite, passion qui le mit en rivalité avec M. Thiers, autre amateur, lequel possédait pour sa part une carte de visite unique, la sienne, la seule sur laquelle le nom propre fût précédé du mot *monsieur* en toutes lettres. Leurs recherches communes portaient sur les cartes du siècle dernier, qui n'étaient point, comme de nos jours, de banats bouts de vélin ou de carton, mais des petits chefs-d'œuvre de gravure, où les Cochin, les Eisen, les Fragonard, les Choffart, les Moreau luttaient de talent pour encadrer un nom dans une guirtande ou une vignette de fantaisie.

A côté de ses engouements temporaires, Gérard Piogey conserva

toute sa vie une passion spéciale pour les portraits de femmes et les éventails. Les deux collections réunies par lui sont uniques au monde, et son hôtel de la rue de La Rochefoucauld était trop étroit pour les contenir. C'est au milieu de tous ces souvenirs aimés qu'il est mort, l'autre soir, après une existence douce et tranquille, troublée seulement à son déclin par de pénibles dissentiments de famille.

Le professeur Grancher.

Notre aimable et distingué confrère, M^ce de Fleury (H. Bianchon), vient de commencer dans le supplément littéraire du *Figaro* une très intéressante série sous ce titre : *Pastoriens*. Nous y découpons à l'intention de nos lecteurs ce joli portrait à la plume du professeur Grancher:

Il est maigre, il est long, avec des yeux graves, un visage pensif, osseux et macéré d'ascète, une barbe pauvre, clairsemée, de grandes jambes lasses, à faire croire qu'il n'a pas mangé depuis huit jours.

Ajoutons vite, pour rassurer les bonnes âmes tentées de s'apitoyer sur son sort, qu'on dîne confortablement chez lui, qu'il n'est pas sans quelque fortune et ne vit pas « que de privations », voire même que son aspect un peu chétif et sans gaîté ne l'a pas empêché d'être un des meilleurs esprits scientifiques, un des hommes les plus accueillants, les plus aimables de la Faculté.

....

Il était déjà renommé pour des travaux de premier ordre, et notamment sur *l'unité de la phtisie* ; on allait le nommer, très jeune encore, professeur à la Faculté, quand il eut la pensée modeste d'entrer aux laboratoires de la rue d'Ulm, pour y combler, comme il a dit, une lacune de son éducation scientifique.

Il y travailla sans tapage jusqu'au jour où M. Pasteur, fort de ses expériences personnelles et de l'appui moral de Vulpian, osa inoculer à l'homme son vaccin de la rage.

Convaincu, en son âme et conscience, de la légitimité de l'essai, M. Grancher accepta le rôle ingrat d'opérateur et de médecin responsable. Il y fit preuve d'une grande prudence pour les autres et pour lui-même de la plus belle abnégation.

....

Aujourd'hui que la cause est amplement gagnée, il peut s'enorgueillir d'avoir inoculé, presque toujours pour leur salut inespéré, le petit Joseph Meister, le berger Jupille, les dix-neuf Russes de Smolensk, et les centaines d'enragés qui, depuis lors, ont défilé dans les laboratoires agrandis de la rue Dutot.

Il a contribué pour sa part à perfectionner la méthode, à proportionner l'intensité du vaccin et l'importance de la dose à la gravité du cas et au degré de résistance individuelle du malade.

On peut bien dire qu'il rendit alors des services inoubliables, et que, dans cette histoire des vaccinations antirabiques, son nom demeure inséparable de celui de son maître et ami M. Pasteur.

Tribune libre. — Correspondance des abonnés. Notre Plébiscite.

Tenant à rester le plus possible en communion d'idées avec nos lecteurs, nous insérerons à cette place les observations qu'ils voudront bien nous transmettre, et qui seront relatives soit à un cas de leur pratique personnelle, soit à un abus à réprimer, soit à une réforme qu'ils désireraient voir aboutir. Tous nos efforts tendront à dégager de leurs communications bienveillantes ce qui nous semblera devoir être retenu, et à appuyer, dans la mesure de nos moyens, leurs revendications.

Sous le titre de Notre *Plébiscite*, nous demanderons l'avis de nos confrères sur une question d'actualité, présentant un intérêt indiscutable.

Ainsi invitons-nous aujourd'hui ceux qui nous feront l'honneur de nous lire, à nous transmettre, *avec documents ou faits à l'appui*, leur opinion sur les *Accidents immédiats ou éloignés de la sérumthérapie*. Les réponses, au moins dans leur substance essentielle, seront exactement insérées.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Nous donnerons à cette place l'analyse succincte ou développée, selon l'intérêt du travail, de tout ouvrage, brochure ou opuscule, dont il sera envoyé deux exemplaires aux bureaux du journal.

Postes médicaux,

Les renseignements ci-dessous sont donnés à titre purement officieux, sans engager la responsabilité du journal.

Nécrologie de la quinzaine. — *M. le Docteur Paris*, ancien médecin de Louis-Philippe, mort à Paris le 28 octobre, à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Il était l'oncle de Mme Georges Duruy, belle-fille de Victor Duruy, qui a succombé peu de jours auparavant.

Le Dr *Chapmann*, un des membres les plus éminents de la colonie anglaise à Paris, s'était occupé plus spécialement des maladies nerveuses. Avant de se vouer exclusivement à la médecine, le Dr Chapman avait dirigé à Londres le *Westminster Review*, dont il fit, quarante années durant, un des organes les plus importants du parti libéral anglais.

Ami personnel de M. Gladstone, il avait été aussi très lié avec Dickens, Thackeray, Georges Elliott. Il était membre de plusieurs sociétés savantes.

Le Gérant : Dr Cabanès.

Clermont (Oise). — Imprimerie DAIX frères, 3, place Saint-André.
Maison spéciale pour Journaux et Revues périodiques.